



Syndicat Intercommunal des Eaux du Bassin de l'Adour Gersois (Siren : 200079366)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

### Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Riscle
Arrondissement	Mirande
Département	Gers
Interdépartemental	oui

### Date de création

Date de création	01/01/2018
Date d'effet	01/01/2018

### Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	

### Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	134 Route d'Aquitaine
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	32400 RISCLE
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

### Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

### Population

Population totale regroupée	24 271
Densité moyenne	33,44

## Périmètres

Nombre total de membres : 38

- Dont 36 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
32	Aignan (213200017)	808
32	Bétous (213200496)	96
32	Bouzon-Gellenave (213200637)	196
32	Cahuzac-sur-Adour (213200702)	232
32	Castelnave (213200819)	127
32	Caumont (213200934)	112
32	Fustérouau (213201353)	135
32	Galiac (213201361)	164
32	Goux (213201510)	75
32	Izotges (213201619)	109
32	Jû-Belloc (213201635)	307
32	Labarthète (213201700)	146
32	Lanne-Soubiran (213201916)	137
32	Lelin-Lapujolle (213202096)	270
32	Loussous-Débat (213202187)	58
32	Lupiac (213202195)	314
32	Luppé-Violles (213202203)	166
32	Magnan (213202229)	249
32	Margouët-Meymes (213202351)	205
32	Maulichères (213202443)	175
32	Maumusson-Laguian (213202450)	143
32	Perchède (213203102)	106
32	Plaisance (213203193)	1 530
32	Pouydraguin (213203250)	144
32	Préchac-sur-Adour (213203300)	208
32	Riscle (213203441)	1 833
32	Sabazan (213203540)	133
32	Saint-Germé (213203789)	497
32	Saint-Griède (213203805)	149
32	Saint-Mont (213203987)	330
32	Saint-Pierre-d'Aubézies (213204035)	78
32	Sarragachies (213204142)	264
32	Tarsac (213204399)	170
32	Termes-d'Armagnac (213204431)	191
32	Verlus (213204613)	96
32	Viella (213204639)	541

- Dont 2 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
------	-----------------------	------------------

32	CC Armagnac Adour (200035632)	CC
40	CC d'Aire sur l'Adour (200030435)	CC

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 3

Compétences exercées par le groupement	
Environnement et cadre de vie	
<p>- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)</p> <p>- La production par captage ou pompage, la protection des points de prélèvements, le traitement, le transport, le stockage et la distribution d'eau destinée à la consommation humaine ; - Les études, la réalisation, l'exploitation et l'entretien des ouvrages dédiés ; - La mise en œuvre et/ou le financement de toute action concourant à la préservation et/ou à la réhabilitation de la ressource en eau vis-à-vis des pollutions diffuses et/ou chroniques, dans le cadre d'une démarche territorialisée validée par arrêté préfectoral ; - La réalisation de prestations de service (branchements neufs?) à l'intérieur du domaine public dans les domaines présentant un lien avec la compétence « Eau Potable » à l'intérieur comme à l'extérieur de son périmètre ; - L'achat et la vente d'eau en gros à l'extérieur du territoire à d'autres collectivités ou établissements publics, dans la mesure où ce mode d'alimentation ne saurait constituer la principale ressource pour l'acheteur, sauf en cas de besoin exceptionnel ; - A la demande des membres, le service d'eau potable peut comporter le contrôle des poteaux incendie, sous la forme d'une prestation.</p> <p>A la carte : La compétence a été conservée par : Lanne-Soubiran, Galiac, Luppé-Violles, Perchède, Bétous, Izotges, Lupiac, Magnan, Préchac-sur-Adour, Saint-Griède, Jû-Belloc, Plaisance, Saint-Pierre-d'Aubézies</p> <p>Par substitution</p>	
<p>- Assainissement collectif</p> <p>- La collecte, le transport, et l'épuration des eaux usées, ainsi que l'élimination des boues produites ; - Les études, la réalisation, l'exploitation et l'entretien des ouvrages dédiés ; - A la demande écrite de l'usager ou du notaire en cas de vente, le contrôle de la qualité d'exécution et du maintien en bon état de fonctionnement des ouvrages nécessaires pour amener les eaux usées depuis le bas des colonnes descendantes des constructions jusqu'à la partie publique des branchements, sous la forme d'une prestation ; - La réalisation de prestations de service (branchements neufs?) à l'intérieur du domaine public dans les domaines présentant un lien avec la compétence « Assainissement Collectif » à l'intérieur comme à l'extérieur de son périmètre ; - L'établissement et/ou la mise à jour des schémas d'assainissement collectif .</p> <p>A la carte : La compétence a été conservée par : Saint-Germé, Lupiac, Saint-Mont, Cahuzac-sur-Adour</p> <p>Par substitution</p>	
<p>- Assainissement non collectif</p> <p>- Le contrôle de conception, de l'implantation et de la réalisation des systèmes d'assainissement non collectif ; - Le contrôle du bon fonctionnement des systèmes d'assainissement non collectif, y compris le diagnostic initial ; - L'information des usagers du service sur l'assainissement non collectif ; - L'appui et l'assistance aux membres du syndicat dans l'exercice de leurs pouvoirs de police en relation avec l'assainissement non collectif ; - Le conseil et l'assistance aux membres du syndicat dans le cadre des procédures d'urbanisme et de tout projet d'aménagement pour les aspects liés à l'assainissement non collectif ; - Les études préalables et le pilotage des opérations de réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif prescrits dans le document de contrôle. Le syndicat peut en outre assurer le pilotage d'opérations groupées ponctuelles pour la prestation de collecte des boues issues des installations d'assainissement non collectif ; - La réalisation de prestations de service dans les domaines présentant un lien avec la compétence « Assainissement Non Collectif » à l'intérieur comme à l'extérieur de son périmètre.</p> <p>A la carte : La compétence a été conservée par : Saint-Germé, Viella, Maulichères, Fustérouau, Margouët-Meymes, Riscle, Labarthète, Lelin-Lapujolle, Loussous-Débat, Riscle, Tarsac, Termes-d'Armagnac, Avéron-Bergelle, Maumusson-Laguian, Saint-Mont, Bouzon-Gellenave, Castelnavet, Caumont, Pouydraguin, Sabazan, Verlus, Goux, CC d'Aire sur l'Adour, Sarragachies, Aignan, Cahuzac-sur-Adour</p>	

Par substitution

## Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2018 - millésimée 2015)